

Fondation de Coopération Scientifique

« Infectiopole Sud »

Didier RAOULT, Président

Membres Fondateurs :

Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille

Université de la Méditerranée, Aix-Marseille 2

CHU de Montpellier

Université de Montpellier 1

Université de Montpellier 2

CHU de Nice

Université de Nice Sophia-Antipolis

Etablissement Français du Sang

C.N.R.S.

INSERM

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Crédit coopératif

Société Bio-Mérieux

Société Elitech

Compte rendu du Comité de Pilotage
du 29 Août 2008 à 14h30

Chers amis,

La réunion du comité de pilotage a porté dans un premier temps sur la réflexion concernant l'organisation de la direction de l'Infectiopole. Il était proposé de chercher un candidat éventuel de directeur à présenter pour le prochain conseil d'administration de Novembre 2008. Par ailleurs, il a été proposé de recruter un secrétaire général à temps partiel peut-être un administratif, ayant une certaine compétence, étant à la retraite ou ayant des fonctions limitées lui permettant de réaliser un temps partiel.

Une proposition a été faite de nous rapprocher du pôle de compétitivité ORPHEME, nous devons les rencontrer à Nice, et je les rencontrerai auparavant à Marseille le 8 Septembre. Ceux qui souhaitent se joindre à cette réunion sont invités à prendre contact avec Florence BERROS pour nous rejoindre. Il a été convenu que la réunion 2009 de l'Infectiopole sud serait co-organisée avec ORPHEME pour parler des éléments de priorité des industriels et organiser la rencontre entre industriels et chercheurs. Le programme scientifique pourrait être établi en commun et faire appel à des intervenants extérieurs.

Concernant le bilan des doctorants et post-doctorants et professeurs associés, dans l'ensemble, les choses se sont très bien passées. Dix étudiants thésards étrangers, originaires de pays du sud, ont été retenus parmi ceux-ci :

- cinq d'Afrique subsaharienne,
- deux d'Afrique du Nord,
- un de Chypre,
- et un du Liban.

Parmi les étudiants post-doctorants, six étudiants ont été retenus :

- un d'Inde,
- une de Chine,
- un du Vietnam,
- un du Brésil,
- un d'Espagne,
- et un d'Italie.

Pour l'instant quatre postes ne sont pas encore pourvus. Une proposition de recrutement d'un étudiant français a été rejetée par le comité de pilotage. Il a été convenu que le bénéfice de la bourse restait aux investigateurs jusqu'à ce qu'ils aient pu recruter un personnel conforme aux engagements de l'Infectiopole.

Concernant les plateformes et leur financement, les projets ont été évalués par Henri VIAL, et Emmanuel LEMICHEZ a confirmé son approbation, Jean-Louis MEGE, qui est le troisième en charge de l'évaluation était présent et a exprimé son avis.

Tous les projets concernant l'Infectiopole avaient été retenus, le niveau de financement a été fixé en fonction du pourcentage de ce qui paraissait concerner l'Infectiopole dans le projet global.

A cet égard :

- le projet IFR48 a été retenu pour un financement de 80 000 euros,
- le projet de Philippe PIERRE a été retenu pour un financement de 25 000 euros,
- le projet de Jean-Claude GUILLEMOT a été retenu pour une somme de 66 000 euros,
- le projet de Jean-Pierre GORVEL a été retenu pour un financement de 25 000 euros,
- le projet de Bernard MALISSEN a été retenu pour un financement de 57 000 euros,
- et le projet de Pascal BARBRY a été retenu pour une somme de 25 000 euros.

Au total la somme de 278 000 euros a été distribuée, il est à noter de 500 000 euros avaient été provisionnés pour l'aide aux plateformes technologiques.

Une demande émane de Pierre DELLAMONICA, Jacques REYNES, et Philippe BROUQUI pour obtenir une contribution au réseau de mise en place des dossiers informatisés pour le SIDA. J'ai proposé qu'ils présentent un dossier à la prochaine réunion, sachant que ceci fait parti des objectifs de l'Infectiopole sud.

J'ai présenté le projet de construction d'un infectiopole physique, le projet marseillais consistant à la construction d'un bâtiment de 20 000 m² dont le coût a été évalué à 70 millions d'euros, qui devrait être présenté au titre du G4 en association avec des propositions de Montpellier et Nice.

Montpellier rapporte qu'il y a un projet de construction d'un nouveau bâtiment de maladies infectieuses pour un coût de 18 millions d'euros à réaliser dans les quatre ans, comprenant quatre chambres en pression négatives pour faire face au risque de contagion.

A Nice la restructuration du service de maladies infectieuses avec la construction de huit lits en isolement est programmé dans la réhabilitation de l'hôpital de l'Archet 2, la réhabilitation complète des services cliniques intervient pour 21 millions d'euros mais les maladies infectieuses ne comptent que pour une partie de ce projet. Au total il est souhaitable que soit effectivement évoqué au niveau du G4 le projet d'infectiopole inclus dans l'Infectiopole sud.

Le prochain lieu et moment de la réunion du comité de pilotage seront à Nice le 16 Octobre, avant la réunion de l'ensemble de l'Infectiopole, en commun avec le conseil scientifique et les personnes désireuses du conseil d'administration de se joindre à nous.

Bien amicalement.

Didier RAOULT
Président Infectiopole sud.

